

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION  
LAMBALLE TERRE & MER  
-22400-  
RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 MAI 2023**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, LE VINGT-TROIS MAI, A DIX-HUIT HEURES TRENTE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR, SOUS LA PRÉSIDENTE DE THIERRY ANDRIEUX.

Date de la convocation : 17 mai 2023

**ETAIENT PRÉSENTS :**

**Président :** Thierry ANDRIEUX

**Membres du Bureau :** Nathalie BEAUVY, Jérémy ALLAIN, Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Éric MOISAN, Catherine DREZET, Claudine AILLET, Jean-Luc BARBO, Jean-Pierre OMNES, Jean-Luc GOUYETTE, Pierre LESNARD, Guy CORBEL, Yves LEMOINE, Yves RUFFET, Serge GUINARD, Josianne JEGU, Christophe ROBIN, Nicole POULAIN.

Marie-Paule ALLAIN, Gwenaëlle AOUTIN, Carole BERECHEL, Yvon BERHAULT, Denis BERTRAND, Paulette BEUREL, Valérie BIDAUD, Pierre-Alexis BLEVIN, Philippe BOSCHER, Jérémy BOULARD, Suzanne BOURDÉ, Nathalie BOUZID, David BURLOT, Daniel COMMAULT, Catherine CORDON (*suppléante de Jean-Michel LEBRET, absent*), Jean-François CORDON, Stéphane de SALLIER DUPIN, Benoît DESPRES, Thierry GAUVRIT, Alain GENCE, Laurence HAQUIN, Philippe HELLO, Philippe HERCOUET, Franck HYVERNAGE (*suppléant de Jean-Luc COUELLAN, absent*), Renaud LE BERRE, René LE BOULANGER, Marc LE GUYADER, Pascal LEBRETON, Nadine L'ECHELARD, Catherine LELIONNAIS, David L'HOMME, Joël LUCIENNE, Christophe MARCHAND (*suppléant de Nicole DROBECQ, absente*), Anne-Gaud MILLORIT, Catherine MOISAN, Claudine MOISAN, Valérie MORFOUASSE, Sébastien PUEL, Michel RICHARD, Fabienne TASSEL, Laurence URVOY.

**ABSENTS EXCUSÉS :**

- Sylvain BERNU donne pouvoir à Serge GUINARD,
- Camille CAURET donne pouvoir à René LE BOULANGER,
- Alain GOUEZIN donne pouvoir à David BURLOT,
- Christelle LEVY donne pouvoir à Philippe HERCOUET,
- Caroline MERIAN donne pouvoir à Stéphane de SALLIER DUPIN,
- Yannick MORIN donne pouvoir à Pierre LESNARD,
- Thierry ROYER donne pouvoir à Laurence URVOY,
- Michel VIMONT donne pouvoir à Catherine LELIONNAIS,
- Thibault CARFANTAN, Sylvie HERVO

**SECRÉTAIRE DE SEANCE :** Nadine L'ECHELARD

## Délibération n°2023-092

Membres en exercice : 69 Présents : 59

Absents : 10

Pouvoirs : 8

### MOBILITES TRANSPORTS SCOLAIRES TARIFS STAGIAIRES/ALTERNANTS/CORRESPONDANTS ETRANGERS SUPERIEURS A 2 MOIS

Depuis le mois de septembre 2020, tout élève, domicilié et scolarisé dans l'une des 38 communes, s'inscrit auprès du service Scolibus pour bénéficier du transport scolaire de l'agglomération.

Le 25 mai 2021, le Conseil communautaire avait fixé le montant de la participation familiale et approuvé le règlement des transports scolaires.

L'article 2.3 du règlement prévoit l'accès gratuit pour les stagiaires, les alternants et correspondants étrangers dès lors que la durée est inférieure à 2 mois. Au-delà, un tarif dégressif est appliqué sans précision du montant. Pour y pallier, il est proposé une participation forfaitaire.

Vu la délibération n°2021-096 du 25 mai 2021, fixant les tarifs pour le réseau Scolibus,

#### **Après en avoir délibéré :**

Le Conseil communautaire :

- FIXE les tarifs suivants pour le réseau Scolibus, applicables dès l'année scolaire 2023-2024 :

	Jusqu'à 2 mois	A partir du 3 <sup>ème</sup> mois
Stagiaires (cadre scolaire) ou alternant	Gratuit	40 €
Correspondants étrangers	Gratuit	40 €

- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

#### **VOTE : Adopté à l'unanimité**

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN

(suivent les signatures)

**POUR EXTRAIT CONFORME,**

A Lamballe-Armor, le

Le Président,

Thierry ANDRIEUX

30 MAI 2023



Certifié exécutoire, compte tenu :

De la transmission en Préfecture le

De la publication le

1 JUIN 2023

1 JUIN 2023

Pour le Président  
Par délégation  
Mme MICHEL  
Directrice  
Administration Générale